

# Revoilà les bonnes vieilles leçons de morale!

## Luc Chatel revisite l'instruction civique

**Education** Les cours de morale restent d'actualité : une circulaire doit préciser aux enseignants le contenu des leçons pour les élèves de primaire.

— **LAURENCE VALDÉS**

«La liberté de l'un commence où s'arrête celle d'autrui», voilà un exemple de maxime ressassée par les hussards noirs de la République. Pendant un siècle, le maître commençait systématiquement la classe par la leçon de morale. Comme la plupart de ses prédécesseurs, le ministre de l'Éducation, Luc Chatel, rappelle les enseignants à l'ordre et leur envoie dès aujourd'hui une circulaire précisant le contenu des leçons à remettre au goût du jour. Beaucoup d'instituteurs n'utilisent plus les méthodes d'antan et les pensées édifiantes écrites au tableau.

### Rétablir la leçon de morale

Selon Luc Chatel, pourtant, les leçons de morale doivent être maintenues : «Pas forcément tous les matins, mais le plus régulièrement possible, le maître va maintenant consacrer quelques minutes à un petit débat philosophique, à un échange sur la morale.» Les sujets pourront aborder «le vrai, le faux, le respect des règles, le courage, la franchise, le droit à l'intimité», a précisé hier le ministre dans un entretien au *Parisien*.

Avec un brin de nostalgie, le ministre estime que la suppression de l'éducation civique après 1968 était une «grave erreur». Elle a d'ailleurs été rétablie, puisque «l'instruction civique et morale» a fait son retour dans les programmes depuis 2008. D'où la réaction agacée des syndicats : «Cette piqure de rappel ministérielle évite les vrais enjeux, le problème des inégalités scolaires», critique Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUIPP. «C'est un effet d'annonce pour détourner l'opinion des questions graves. Le ministre

semble vouloir ignorer les nombreuses fermetures de classe prévues à la rentrée», dénonce Alain Gouny, au FSU.

### Un siècle d'enseignement

L'enseignement de la morale a été fixé sous la III<sup>e</sup> République par la loi du 28 mars 1882 avec les premiers programmes de Jules Ferry, afin de «former des citoyens instruits et éclairés», rappelle l'historien Jacques Gimard, auteur des *Cahier pratique de morale*. «De manière très solennelle, le maître écrivait chaque matin une maxime au tableau noir, puis développait sa leçon pendant trente minutes. Le thème servait ensuite de fil conducteur au programme de la journée. Les domaines de la solidarité, de l'hygiène, de l'amitié encore de la volonté étaient incontournables. En 1969, la leçon de morale a pris du plomb dans l'aile avec les circulaires Edgar Faure, qui l'on rendue facultative. De nos jours elle est toujours en désuétude.»

### Parler de la vie ensemble

«Pour enseigner la morale aujourd'hui on est loin de la phrase au tableau noir. On travaille au quotidien sur l'enseignement du vivre ensemble. On apprend aux élèves à ne pas marcher sur les pieds de l'autre pour arriver devant. On se bat surtout contre les valeurs de compétition», affirme Alain Gouny. «Les enseignants n'ont pas attendu la circulaire pour inculquer les valeurs de respect et de tolérance aux élèves. Tout au long de la journée, on rappelle les règles, on sanctionne et éventuellement on s'approprie une maxime. Mais passer cinq minutes par jour à apprendre une phrase par cœur n'a aucun effet. On préfère partir du vécu des

enfants, les aider à réfléchir sur des problèmes concrets. On rencontre chaque jour de multiples occasions pour revenir sur les principes de morale ou d'éducation civique. Par exemple, une bagarre dans la cour de récréation ou la Journée contre le travail des enfants sont l'occasion d'ouvrir un débat et d'inciter chacun à s'exprimer», détaille Sébastien Sihr. ●

Aujourd'hui, la plupart des instituteurs ont abandonné la maxime au tableau noir. Ils préfèrent travailler au quotidien sur l'enseignement du vivre ensemble.



© COLLECTION RIBÉUSIPPA

Les autres

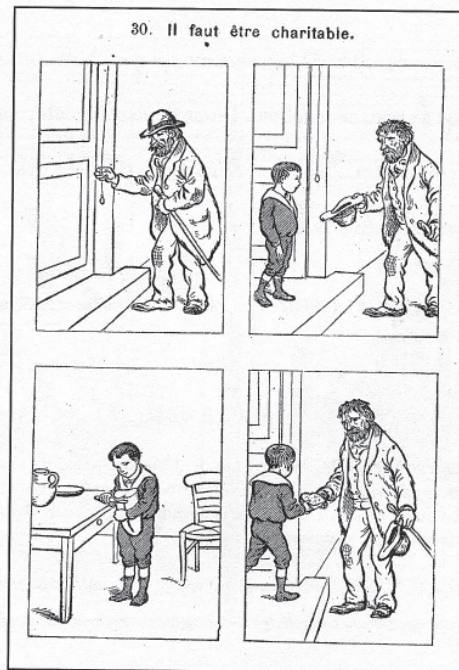
### ANECDOTE ÉDIFIANTE

#### Réflexe de probité

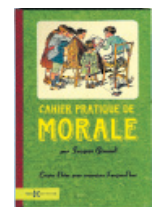
Molière venait de donner l'aumône à un pauvre. Un instant après, le pauvre court après lui et lui dit : «Monsieur n'avait peut-être pas dessein de me donner un louis d'or, je viens vous le rendre. — Tiens, mon ami, dit Molière, en voilà un autre !»  
Source : JARACH (L.), LAVABRE (E.) & BATILLAT (L.), Leçons de morale et d'instruction civique, cours moyen et supérieur, op. cit.

### MAXIME À RECOPIER

Tous les hommes ne peuvent être grands, mais tous peuvent être bons.



46 • Cahier pratique de morale



© PHOTOS DR

### LES LEÇONS D'HIER

La morale s'est longtemps définie comme la «pureté des mœurs». Morceaux choisis des leçons d'antan. L'ingratitude la plus odieuse serait celle des enfants envers leurs parents.

J'écouterai les conseils de mes frères aînés, je protégerai et respecterai mes sœurs, je soignerai mes plus jeunes frères et leur donnerai toujours le bon exemple. Se croire toujours plus éclairé que les autres, c'est faire preuve de sottise. La probité, l'équité, la loyauté, la délicatesse, sont des formes différentes de la justice. Soyons aimables et obligeants avec tout le monde :

dans chaque inconnu, il y a un homme comme nous. Il n'est pas difficile d'aimer ceux qui nous font du bien ; encore faut-il comprendre quand ils nous résistent. Je m'appliquerai tout entier au travail imposé afin d'être utile aux autres et à moi-même, et de devenir tous les jours meilleur. Je serai pleinement heureux si, chaque jour, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour bien agir. Ce qu'est la pureté pour l'âme, la propreté l'est pour le corps.

Autrefois, les écoliers avaient leur manuel de cours de morale. L'historien Jacques Gimard a rassemblé les plus belles pages d'époque dans son *Cahier pratique de morale*, édité chez Hors collection en 2009